

Le rôle du Japon

Lors des discussions sur l'ajustement structurel et l'alignement des politiques macroéconomiques au sommet de Tokyo, le rôle de l'économie japonaise a été soumis à un examen implicite. L'excédent commercial global du Japon, qui dépasse 25 milliards de dollars, a entraîné de fortes pressions de la Communauté européenne (CE) et des États-Unis pour que le Japon contribue davantage à un meilleur équilibre bilatéral et international. On a tenté d'obtenir que le Japon stimule plus efficacement sa demande intérieure tout en libéralisant davantage son marché. Bien que le taux de croissance japonais ait été en deçà de son engagement au sommet de Bonn, ses principaux partenaires commerciaux, dont le Canada, se sont surtout préoccupés de l'accès au marché japonais, sans lequel un accroissement de la demande intérieure de ce pays perd de sa pertinence. A leur décharge, les Japonais font valoir les mesures déjà prises pour tenir compte des préoccupations des autres pays, les limites politiques internes quant au degré de souplesse qu'on peut attendre d'eux et la tradition de dur labeur et de commercialisation poussée à laquelle ils attribuent leur succès et (implicitement) la vulnérabilité actuelle et future de leur économie consommatrice de matières premières, tributaire de forces extérieures qui échappent à leur contrôle. Même si le Canada juge très important de trouver davantage de débouchés sur le marché japonais pour ses produits finis et semi-finis, l'excédent de ses échanges avec le Japon le place dans une position différente de celle des autres participants au sommet.

Le sommet de Tokyo ne se prêtait pas à l'étude d'un cas précis ni à l'examen de questions bilatérales. Il offrait par ailleurs la possibilité de souligner la nécessité d'éviter des déséquilibres structurels fondamentaux dans le système économique, de souligner toute contribution que les pays du sommet pourraient faire à cette fin et de refléter les inquiétudes qu'on éprouve à l'égard du système international s'il devait être soumis beaucoup plus longtemps aux déséquilibres actuels. Le sommet a également été l'occasion de rappeler que des mesures prises unilatéralement par un participant du sommet pour restreindre les importations d'un autre seraient politiquement et économiquement désavantageuses pour les deux parties et entraîneraient vraisemblablement des conséquences défavorables pour les tiers pays par le biais d'un déplacement des courants commerciaux.

Conclusions

Étant donné la nature de notre économie, notre position par rapport aux «trois Grands» du commerce international et l'émergence de nouveaux pays indus-

trialisés davantage en mesure de nous concurrencer tant au Canada que sur les marchés tiers, nos intérêts seront mieux servis par un environnement commercial international ouvert caractérisé par un multilatéralisme de bon aloi et des règles commerciales non discriminatoires qu'il est possible d'appliquer. C'est là le meilleur moyen de favoriser nos intérêts commerciaux essentiels, c'est-à-dire l'élargissement des débouchés pour nos produits à haute technicité et nos matières premières industrielles transformées, la promotion, pour nos produits primaires, de marchés d'exportation stables à long terme et capables de soutenir la concurrence internationale, et le développement d'une économie canadienne concurrentielle permettant un dosage approprié de produits importés et de produits protégés de façon à tenir compte de la situation particulière du Canada.

Conformément aux intérêts commerciaux susmentionnés, nous profiterions d'un environnement commercial qui comporterait les grands éléments suivants:

- a) la mise en application des résultats des NCM par l'ajustement, s'il y a lieu, des lois et pratiques nationales aux divers codes non tarifaires du GATT;
- b) le renforcement du cadre institutionnel du GATT pour assurer que l'esprit et la lettre des codes sont respectés et que les grandes politiques commerciales sont étudiées de façon pertinente et cohérente;
- c) une conviction politique commune qu'à la suite des négociations du Tokyo Round, pays industrialisés et en développement doivent refuser la tentation protectionniste dans l'intérêt universel d'une reprise économique soutenue;
- d) l'adoption d'une approche positive de l'ajustement structurel dans les pays industrialisés et en développement de façon que, les objectifs socio-économiques des gouvernements soient réalisés en perturbant le moins possible la réaffectation rationnelle des ressources sur les plans national et international;
- e) l'acceptation graduelle, par les pays en développement plus avancés, d'obligations et de mesures de libéralisation adaptées à leur niveau de développement économique; et
- f) de façon plus générale, l'engagement des pays en développement sur une vaste gamme de questions de politique commerciale à la suite des NCM et de la cinquième session de la CNUCED, engagement qui suppose une approche cohérente des contributions à apporter aux discussions qui se tiennent au sein du GATT, de l'OCDE et de la CNUCED.